

BULLETIN D'INSCRIPTION

DECOUVRIR VENISE AU FIL DE L'ÉCRITURE - 2021

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE Rue.....

Code postal Ville.....

TELEPHONE ... Dom Port

EMAIL.....

- Je m'inscris au stage d'écriture à Venise du 17 au 22 février 2021.
- J'envoie un chèque d'arrhes de 210€ à l'ordre de La clé des mots, à l'adresse suivante* :
Natacha Sels, 33 rue Claude Debussy – 83400 Hyères.

Le stage commence à 9h30 le jeudi 18 février et se termine par un dîner en commun le dimanche 21 février 2021. Il est donc nécessaire d'arriver le mercredi 17 février et de repartir le lundi 22 février. Pour information le mardi gras a lieu le mardi 16 février. Il est possible de venir plus tôt ou de prolonger son séjour. Rappel tarif du stage : 410€

Logement

Possibilité devenir avec une personne qui ne fait pas le stage (participation de 50€ pour l'ensemble du séjour).

Chambres à votre disposition en fonction des disponibilités :

Chambre double pour 2 personnes : 300€/personne (60€/nuit) Vous pouvez bénéficier d'un lit matrimonial ou de deux lits séparés.

Chambre double à usage individuel : 500€ (100€/nuit)

Chambre simple : 425€ (85€/nuit)

Tous les tarifs sont pour 5 nuits petit déjeuner inclus.

J'ai bien pris connaissance de la charte, ci-joint et m'engage à la respecter.

Date de votre envoi :

Signature du participant :

Natacha Sels - Les ateliers d'écriture

Charte des stages

Cadre du stage

Constitution des groupes

Les groupes sont mixtes et constitués d'adultes à partir de 18 ans. Pour ce stage, il est préférable d'avoir déjà quelque peu l'expérience de l'écriture, cependant les propositions sont construites pour vous mener d'étape en étape à la rédaction d'une nouvelle aboutie.

Règles de participation

La qualité de relation entre les participants représente une base importante pour un travail serein. Tolérance, convivialité et bienveillance en sont les maîtres mots. Ce qui signifie plus concrètement :

- Respect du cadre de l'atelier basé sur trois principes : l'écriture, la lecture et les retours.
- Participation active aux propositions d'écriture.
- Ecoute attentive et positive des textes.
- Respect des personnes et des productions (critique constructive plutôt que jugement).
- Conscience du bien vivre ensemble.

Respect du droit de propriété intellectuelle

Chaque participant s'engage à ne pas diffuser des textes à l'extérieur du groupe sans l'autorisation de l'auteur et à respecter la règle de confidentialité sur ce que chacun peut être amené à lire ou dire dans cet espace de confiance privilégié.

Rôle de l'animateur

- Concevoir les propositions et la démarche de progression.
- Accompagner l'écriture, soulignant les points forts, déverrouillant une situation de blocage, ouvrant de nouvelles pistes.
- Garantir le respect des règles de l'atelier et du cadre général du stage.
- Vous faire bénéficier de sa connaissance de Venise. Il ne se substitue néanmoins pas à un guide historique.

Règles de fonctionnement de l'association

Votre statut

Les ateliers d'écriture de Natacha Sels font partie de l'association Loi 1901, *La clé des mots*. Vous en devenez automatiquement membre lors de votre inscription car une cotisation de 10€ est incluse dans la tarif du stage.

Responsabilités et assurances

En tant que membre de l'association, vous bénéficiez des garanties "Responsabilité Civile", "Indemnisation des dommages corporels et des dommages aux biens » pour les activités proposées par l'association durant votre stage. En revanche, *La clé des mots* ne sera pas tenue responsable en cas de :

- retards, grèves ou annulation des transporteurs (métro, bus, train, avion, bateau...)
- intempéries diverses (inondations, tempêtes, orages ...)
- pandémie *

Par conséquent, en cas de retard, d'annulation en tout en ou partie de l'atelier ou du stage suite à ces événements, la responsabilité de *La clé des mots* ne pourra être retenue.

Les arrhes

Les arrhes ne sont pas encaissées, mais ne seront pas retournées en cas d'annulation de votre part. * Toutefois en cas de force majeure, les arrhes sont remboursées de moitié si le stage n'a pu être reporté. Si vous désirez payer en espèces, le chèque vous sera retourné lors du paiement sur place.